

Politiques sociales de l'hébergement et du logement

Commission spécialisée N° 1

Mardi 19 mai 2015

Personnes présentes (par ordre alphabétique)

<i>Invité-e</i>	DROS (Dispositif régional d'observation sociale)	BERTRAND	Julie	Responsable du DROS
<i>Invité-e</i>	CCRPA	BIO	David	
<i>Invité-e</i>	OVA TOULON (Association)	BLANC	Matthias	Chef de service
<i>Invité-e</i>	DRJSCS PACA	BLANCHE	Jérôme	Statisticien régional Responsable Département Ingénierie, Contrôle, Observation, Juridictions (ICOJ)
<i>3ème collègue</i>	FONDATION ABBE PIERRE	BOUAROUA	Fathi	Directeur
<i>Invité-e</i>	DDCS(PP)	BRIGNONE	Alice	Responsable du pôle Accompagnement vers et dans le logement
<i>Invité-e</i>	CCRPA	CADALEN	Julien	
<i>Invité-e</i>	DREAL PACA	CARFANTAN	Brigitte	Chargée d'études politiques publiques de l'habitat
<i>Invité-e</i>	DRJSCS PACA	CARTIAUX	Jacques	Directeur régional
<i>Invité-e</i>	DREAL PACA	DAOULAS	Christophe	Chef de projet politique sociale du logement
<i>Invité-e</i>	DDCS(PP)	DARBON	Marie-Dominique	Pôle HALS - Logement social
<i>3ème collègue</i>	FNARS PACA CORSE DOM	DUCROCQ	Marjolaine	Déléguée régionale
<i>Invité-e</i>	OUVRIER LA VILLE EN PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	DUCROCQ	Marjolaine	Chargée de mission Ouvrir la Ville
<i>Invité-e</i>	CAF	DZIWULSKI	Karine	Référente Pôle Habitat et Vie Sociale - Secteur d'Ingénierie Sociale - Direction du Service aux Partenaires.
<i>Invité-e</i>	DDCS(PP)	FASSANARO	Brigitte	Pôle HALS
<i>2ème collègue</i>	ARHLM PACA & Corse	GALLARD	Pascal	
<i>Invité-e</i>	ADIL	GOULET	Nathalie	Chargée de mission, animatrice du PDALPD
<i>Invité-e</i>	DRJSCS PACA	IACIANCIO	Emma	Inspectrice IPASS- Département Jeunesse, Education Populaire et Solidarités (JEPS)
<i>Invité-e</i>	DREAL PACA	JUNG	Denis	Chargé de mission CRHH Service Energie Logement
<i>Invité-e</i>	DREAL PACA	LESUEUR	Eve	Chargée de mission Logement social
<i>3ème collègue</i>	FONDATION ABBE PIERRE	LEVEQUE	Aude	Chargée de mission
<i>Invité-e</i>	DDCS(PP)	LIAUTAUD	Stéphane	Chef de service logement
<i>Invité-e</i>	DDCS(PP)	MURRU	Marie-Josée	Pôle HALS - Logement social
<i>Invité-e</i>	DREAL PACA	PAPAZIAN	Cathy	Chargée de mission politique sociale
<i>3ème collègue</i>	CCRPA	PION	Dominique	
<i>Invité-e</i>	DRJSCS PACA	RAYBAUT	Catherine	Inspectrice Département Jeunesse, Education Populaire et Solidarités (JEPS)
<i>Invité-e</i>	DRJSCS PACA	RUFFIN	Sophie	Assistante administrative
<i>Invité-e</i>	SIAO 13	SCANDELLARI	Thomas	Coordinateur SIAO 13
<i>Invité-e</i>	DREAL PACA	WATTEAU	Hervé	Chef de l'Unité Politique de l'habitat

La séance est ouverte par M. Jacques Cartiaux, Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale qui rappelle l'objet et la composition de la commission en insistant sur sa pluralité (représentants de l'État, des Collectivités locales, des bailleurs, des associations et autres intervenants du domaine, et enfin des usagers).

Les sujets à l'ordre du jour sont ensuite abordés.

Stratégie régionale Accueil Hébergement Insertion Accès au Logement (AHIAL) – Mme Emma IACIANCIO, DRJSCS PACA

VOIR DIAPORAMA DRJSCS PACA (PJ1)

La représentante FNARS indique que de son point de vue la mise en œuvre de la convergence tarifaire, envisagée de manière « trop arithmétique » a été difficile et a conduit à mettre en difficulté un certain nombre d'associations. La mise en œuvre de l'Etude nationale des coûts (ENC) et son appropriation devrait permettre d'évoluer vers une vision plus fine de la réalité et vers une analyse fondée sur les missions permettant des comparaisons plus opérationnelles.

⇒	Annonce est faite de la réunion de restitution des résultats de l'ENC actuellement prévue le mardi 2 juin 2015.
⇒	Rappel du taux de remplissage de 88 % atteint par la région PACA en 2014 et l'objectif d'exhaustivité pour 2015.

Pensions de famille : rappel de la situation et des objectifs à atteindre. M. Cartiaux rappelle la définition de ces structures (résidence sociale + maître de maison) et leur intérêt en matière d'accompagnement.

Nuitées d'hôtel

Le représentant Fondation Abbé Pierre évoque un projet d'acquisition d'hôtel sur la base d'un financement par le 1% patronal.

⇒	Aucun autre intervenant ne semble au fait de ce projet. Il Souhaite qu'un travail spécifique sur ce sujet soit prévu sans se limiter aux services de l'Etat.
---	---

Le représentant SIAO 13 fait part de son expérience dans le domaine de la gestion de l'hébergement en hôtel (limitation du nombre de nuits par foyer, nécessité d'un projet de logement ...).

La représentante FNARS insiste sur la nécessité d'une analyse des besoins non satisfaits, voire des besoins non exprimés.

La situation spécifique du département des Alpes-Maritimes (06) est évoquée : rappel historique et point sur l'effort entrepris en particulier en termes de recherche de la qualité dans ce type d'hébergement.

Publics en difficultés

Ont été particulièrement signalés par les SIAO les « jeunes » et les demandeurs d'asile.

Le représentant Fondation Abbé Pierre demande à ce que soient évoqué le cas des familles en difficultés suite à des procédures d'expulsion (bulgares, roumains ...) qui sont de son point de vue très mal pris en compte par l'ensemble des dispositifs actuellement mis en œuvre.

Le représentant des Usagers (CCRPA) : Est également évoqué le problème spécifique de l'accueil des femmes victimes de violence : nécessité de disposer de structures spécialisées, de petite taille et surtout d'une gestion spécifique de la durée de l'accueil.

Le représentant DDCS 13 fait part de son intention de mettre en place une méthodologie d'analyse permettant de mieux utiliser les différents rapports produits par les intervenants et de travailler au plus près avec eux sur les projets de service.

Le représentant Fondation Abbé Pierre soulève le problème posé par les accueils de jour et les difficultés rencontrées en termes de domiciliation. Il estime qu'un plan et une stratégie claire devraient être élaborés. Il semble également indispensable de ne pas se contenter prendre en compte les moyens de l'État mais bien d'avoir une appréhension complète de la situation.

Droit au logement opposable (DALO) – Bilan 2014

M. Christophe DAOULAS, DREAL PACA

VOIR DIAPORAMA DREAL PACA(PJ2)

Il est précisé que les chiffres sont issus d'une application informatique non exhaustive : difficultés à connaître les informations relatives au parc privé, peu de suivi après les décisions, saisies incomplètes.

⇒	Annonce d'un document de communication sur le sujet à la fin du mois de juin 2015
---	---

On remarque un très faible nombre de recours en ce qui concerne le DAHO. L'explication proposée repose sur une forte recherche de solutions en amont et la prise en charge des situations par les partenaires.

Le représentant Fondation Abbé Pierre précise que de son point de vue il y a un problème d'accès au droit et en particulier du financement des recours éventuels (l'État finançant les recours formés contre lui !).

Est évoqué le problème de la requalification des demandes DAHO en DALO : ce changement de qualification peut être le fait de la commission mais semble peu utilisé.

Le représentant DDCS 13 rappelle son choix de privilégier dès que possible le logement.

Le représentant DDCS 06 rappelle les implications de l'obligation de résultat qui s'impose après une décision favorable.

Le représentant SIAO 13 souligne le risque d'emboliser le système en raison de la faible fluidité des parcours.

Le représentant Fondation Abbé Pierre rappelle qu'il ne faut pas confondre DALO et politique de relogement. Le DALO doit être vu comme un moyen de pression sur l'État pour lui permettre d'activer la recherche des moyens. Il y a là un problème d'application de la loi.

La représentante de la Mission Ouvrir la Ville exprime un certain nombre d'inquiétudes quant au fonctionnement des commissions dans les Bouches-du-Rhône (13) (ajout de critères ou de filtres non présents dans la loi) qui peuvent entraîner des inégalités de traitement dans les dossiers, ainsi que des pressions sur les associations intervenantes.

Est également soulevé le problème de l'interprétation de la notion « d'hébergement chez un tiers ». La question soulevée n'a semble-t-il pas encore été tranchée juridiquement et des positions divergentes s'expriment.

Le représentant ARHLM indique que l'instruction des dossiers semble très approfondie. Par ailleurs le DALO ne saurait suffire à représenter les problèmes rencontrés en termes d'accès au logement des personnes défavorisées ou très défavorisées.

Les réponses proposées sont souvent trop restrictives et il y aurait sans doute des efforts à faire en ce qui concerne la réhabilitation ou la suppression des habitats indécents ou insalubres.

⇒	Il est indiqué que le problème des habitats indécents ou insalubres ne doit pas être traité dans le cadre du DALO mais bien dans le cadre du droit commun.
---	--

Est évoqué le problème du refus d'une proposition de logement adapté émanant des usagers et de leur niveau d'exigence. Cependant l'information est peu disponible sur ce point particulier.

La représentante DDCS 13 souligne que tous les refus ne doivent pas être analysés au même niveau. Dans les Bouches-du-Rhône (13) une problématique géographique, liée aux quartiers difficiles, est présente et il conviendrait de pouvoir disposer d'une offre plus diversifiée.

Le représentant Fondation Abbé Pierre précise qu'il convient d'évoquer également les refus émanant des bailleurs.

Par ailleurs la Fondation Abbé Pierre annonce le lancement d'une étude (appel à un cabinet d'études) sur la mise en œuvre du DALO.

La Fondation Abbé Pierre demande la tenue d'une commission CRHH spécifique pour échanger sur le DALO. Ils vont solliciter le Préfet de région en ce sens.

Tableau de suivi des échéances des Plans Locaux d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

Mme Brigitte CARFANTAN, DREAL PACA

VOIR DIAPORAMA DREAL PACA (PJ3)

L'accent est mis sur la territorialisation (PLH/bassins d'habitat) des plans à élaborer et la difficulté rencontrée pour confronter ces plans qui restent des documents départementaux sur la région PACA. La question se pose entre autres pour les « Diagnostics à 360° » dont les délais d'élaboration (instruction interministérielle d'août 2014, réception des maquettes par les DDCS-PP début 2015, rendu prévu pour juin 2015) rendent difficiles la mise en œuvre d'une méthodologie adaptée.

Le rôle des EPCI (établissement public de coopération intercommunale), qui voient leurs compétences en matière de politique de l'habitat renforcées, doit trouver sa place dans le dispositif, même si selon certains intervenants certaines de ces structures, de création récente et pas toujours sur la base du volontariat, n'ont pas encore atteint le niveau de maturité nécessaire pour se saisir de ces outils. L'association des EPCS à la démarche d'élaboration des PLALHPD, notamment ceux dotés d'un PLH, doit néanmoins être encouragée.

L'impact de la création de la Métropole dans les Bouches-du-Rhône n'est pas encore facile à analyser.

Mme PION (CCRPA, représentante des usagers) : souligne les difficultés rencontrées par les usagers pour participer utilement à ces réunions parfois très techniques

Appel à projet 2015 – PLAI adapté

VOIR DIAPORAMA DREAL PACA(PJ4)

Logement et hébergement des jeunes : présentation d'actions départementales

La présentation de ces expérimentations est reportée à une prochaine séance.